HAL open science

La rivalité mimétique, une matrice de la guerre contre le terrorisme et de ses stratégies discursives ?

Didier Bigo, Laurent Bonnefoy, Mathias Delori, Anastassia Tsoukala, Christophe Wasinski

▶ **To cite this version:**

Didier Bigo, Laurent Bonnefoy, Mathias Delori, Anastassia Tsoukala, Christophe Wasinski. La rivalité mimétique, une matrice de la guerre contre le terrorisme et de ses stratégies discursives ?. Cultures & conflits, 2022, Automne-hiver 2021 (123-124), pp.21-35. 10.4000/conflits.23159 . hal-03632963

HAL Id: hal-03632963

https://sciencespo.hal.science/hal-03632963

Submitted on 9 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La rivalité mimétique, une matrice de la guerre contre le terrorisme et de ses stratégies discursives ?

Didier BIGO, Laurent BONNEFOY, Mathias DELORI, Anastassia TSOUKALA, Christophe WASINSKI

Didier Bigo est professeur de sociologie politique de l'international à Kings College London et Sciences Po Paris.

Laurent Bonnefoy est chercheur CNRS en science politique au CERI de Sciences Po Paris.

Mathias Delori est chercheur CNRS HDR en science politique au Centre Marc Bloch de Berlin.

Anastassia Tsoukala est maîtresse de conférences HDR, Université Paris-Saclay. Centre de recherches en philosophie, sociologie, sémiologie et politique, Université de Paris.

Christophe Wasinski est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles.

Au cours des années 2000, les autorités françaises ont laissé entendre qu'elles se tenaient à l'écart de l'approche guerrière, dite « américaine », du contre-« terrorisme [1] ». Ce discours passait sous silence la participation de la France à la guerre en Afghanistan mais il trouvait une assise empirique dans le refus de participer à celle d'Irak en 2003. Un tournant dans la politique étrangère française s'est produit en 2013-2014 avec les décisions d'intervenir militairement au Mali puis dans l'ensemble du Sahel et en Irak [2] contre l'organisation État islamique (EI) afin de prévenir l'émergence de sanctuaires « ter-

1 . Nous remercions Laurent Bonelli et les évaluateurs anonymes pour leurs précieux commentaires sur une version précédente de ce texte.

2 . La France a aussi bombardé l'EI en Syrie, mais seulement à partir de 2015.

roristes », et ce alors que cette organisation n'avait perpétré aucun attentat en France. À ce moment précis, les responsables politiques français ont toutefois hésité à parler de « guerre française contre le terrorisme ». Ils ont oscillé entre ce registre de justification et la présentation de ces interventions comme des opérations de police internationale. Le discours a évolué lors de l'intervention française au Mali en 2013 [3] et a basculé après les attentats de janvier 2015. Les gouvernants français ont alors officiellement repris à leur compte la phraséologie états-unienne qu'ils avaient critiquée à demi-mots lors de la décennie précédente. Le Premier ministre Manuel Valls a par exemple déclaré : « Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical [4]. »

L'évolution des pratiques concrètes et des discours officiels français en matière de contre-« terrorisme » est caractéristique d'un mécanisme que l'anthropologue René Girard a désigné sous le terme de « rivalité mimétique [5] ». Ce modèle rejette les explications de la violence en termes de fanatisme, individuel ou collectif ou de poursuite d'intérêts cachés. Il propose à la place une approche relationnelle dont de nombreux anthropologues ont démontré la fécondité [6]. Le phénomène le plus visible de la rivalité mimétique est ce qu'on appelle couramment le cercle vicieux de la vengeance, cercle vicieux qui peut prendre la forme d'une escalade. Germaine Tillon a décrit cette logique dans son essai sur la guerre d'indépendance algérienne intitulé *Les ennemis complémentaires*. À Sétif en 1945, écrit-elle, « la répression répond[ait] à l'émeute ; neuf ans plus tard l'insurrection répond à la répression [7] ». R. Girard a lui-même caractérisé l'escalade de la violence entre le « terrorisme » et le contre-« terrorisme » au début des années 2000 à l'aune de sa théorie [8]. La mise en avant d'un cycle de violence et de contre-violence n'implique pas nécessairement de savoir qui « a commencé ». Elle impose en revanche d'acter la dimension relationnelle des interventions militaires et des attentats.

---

3 . Jean-Yves Le Drian, qui était ministre de la Défense lorsque furent lancées les opérations Serval au Mali et Chammal en Irak et Syrie, évoquait un « état de guerre » dans lequel la France avait à lutter avec des moyens militaires contre des groupes terroristes qui l'avaient attaquée. Il tentait, de cette manière, de prendre ses distances avec le discours néoconservateur de l'administration G.W. Bush qui parlait de « guerre au terrorisme » de manière plus générale. Sur le fond, le fait d'user de moyens militaires pour lutter contre des groupes terroristes « précis » relève bel et bien d'une conception guerrière de la lutte contre le « terrorisme ». Les nuances apportées par Jean-Yves Le Drian nous semblent dès lors avoir une portée très limitée. Le Drian J.-Y., *Qui est l'ennemi ?*, Paris, Cerf, 2016, pp. 9-11 et p. 28.

4 . Discours à l'Assemblée nationale, 13 janvier 2015.

5 . Girard R., *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007 ; Girard R., *The Scapegoat*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1989 ; Girard R., *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972 ; Girard R., *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 1961.

6 . Balandier G., « La situation coloniale : une approche théorique », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. XI, 1951, pp. 44-79 ; Krohn-Hansen C., "The Anthropology of Violent Interaction", *Journal of Anthropological Research*, vol. 50, n°4, 1994, pp. 367-381 ; Sahlins M., "Iraq : The state-of-nature effect", *Anthropology Today*, vol. 27, n°3, 2011, pp. 26-31.

7 . Tillion G., *Les ennemis complémentaires*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1960.

8 . Girard R., « Ce qui se joue aujourd'hui est une rivalité mimétique à l'échelle planétaire », entretien avec Henry Tincq, *Le Monde*, 5 novembre 2001.

La théorie de la violence mimétique a fait l'objet de critiques. Certains ont reproché à R. Girard un certain essentialisme. Il est vrai qu'il a souvent essayé de l'ancrer dans la biologie ou des caractéristiques humaines qu'il suppose universelles comme ce qu'il appelle le « désir mimétique ». On n'est cependant pas obligé de le suivre sur cette pente a-sociologique et a-historique. Dans ce qui suit, nous reprenons principalement le volet qui postule que la violence ne fait pas que détruire. Elle crée aussi des liens de réciprocité entre les acteurs du conflit : réciprocité des sentiments moraux, des identités et surtout des pratiques concrètes. Loin d'être une logique interactionnelle qui identifierait des conséquences malheureuses à partir de groupes d'acteurs et d'individus préconstitués, la perspective que nous reprenons ici met l'accent sur la structuration des identités et des logiques d'action au cours de la relation. Elle est attentive aux discours, aux pratiques signifiantes et à leur évolution dans le temps.

En matière de « terrorisme » et de contre-« terrorisme », la rivalité mimétique se matérialise dans des domaines interdépendants qu'on peut distinguer pour la clarté de l'exposé. Elle est tout d'abord évidente au niveau des discours. Mais nous montrons dans la première partie de cet article qu'il existe, au-delà des logiques de distinction, une symétrie profonde dans les registres de justification des deux groupes d'ennemis. Cette attention portée sur les discours engage néanmoins le risque de ne présenter les cadres et imaginaires sociaux des acteurs que de manière limitée en les assimilant à des répertoires de justification qu'ils construisent au fur et à mesure de leur relation agonistique. Cette approche doit donc être complétée par une analyse de la multiplicité des grammaires génératives de ces discours et de leurs relations aux pratiques effectives des acteurs. Ceci à la condition de ne pas s'enfermer dans un modèle qui ferait paradoxalement du discours le processus *sui-generis* conduisant par performativité à la violence alors qu'il n'est au plus qu'un des facteurs d'escalade. C'est pourquoi il est central d'insister, comme nous le faisons dans la deuxième partie, sur les pratiques concrètes des acteurs. On découvre alors que le mimétisme des pratiques peut prendre plusieurs formes allant de l'imitation au sens courant du terme – je te tue car tu tues, je te torture car tu tortures – au symbolisme du miroir inversé. On se donne ainsi les moyens, et tel est l'objet de la troisième partie, de saisir le caractère dynamique de la rivalité mimétique, que ce soit à travers les processus de construction identitaire de plus en plus antagonistes ou, comme indiqué plus haut, d'escalade de la violence.

La réciprocité des discours de justification

Au moment de l'invasion de l'Afghanistan, les discours de justification des pays de l'OTAN se sont démarqués du modèle jusqu'alors dominant de la construction de l'altérité, modèle qui s'appuyait sur des formes d'isolement sociopolitique extrême de l'autre en termes d'irrationalité et de bestialité [9]. La rupture envisagée n'était alors plus conçue en termes d'exclusion horizontale,

mais en termes de classification verticale de l'autre. Les auteurs des attentats du 11 septembre étaient toujours perçus de manière binaire, mais ils n'étaient plus considérés comme totalement exclus du reste de l'humanité. À l'instar de ce qui s'est produit dans certaines guerres coloniales, ils étaient présentés comme moralement et culturellement inférieurs. Leur infériorité morale découlait d'une image manichéenne du monde, où les pays « occidentaux » menacés étaient intrinsèquement bons et les auteurs des attentats intrinsèquement mauvais. L'infériorité culturelle de ceux-ci prolongeait la dichotomie manichéenne par la construction d'un espace externe de relégation des auteurs des attentats et de leurs meneurs, lequel était systématiquement caractérisé comme « barbare » par opposition à l'espace « civilisé » des sociétés « occidentales [10] ». L'horizon moral était cosmopolitique et l'ennemi apparaissait comme l'incarnation d'un mal à éradiquer à travers une guerre prenant la forme d'une « croisade » ou, dans la version sécularisée de ce discours, de « défense de la démocratie et de la liberté ».

Les organisations « clandestines » ont alors produit le même type de discours de justification. Parallèlement à des références proprement religieuses ou morales (insistant par exemple sur les questions sociétales liées aux droits des femmes et minorités sexuelles en « Occident », en rupture avec les idéaux et pratiques supposées en « terre d'islam »), ces discours établissaient une relation explicite entre des formes de violences, certaines internes liées à la répression, d'autres internationales liées à des conflits ou des formes d'humiliation dont le caractère parfois indirect (la question palestinienne par exemple pour un militant saoudien, ou la colonisation française pour un combattant algérien d'aujourd'hui) n'ôte rien à la performativité en termes de justification. Faisal Dejvi a documenté le poids du référent humanitaire dans les discours de justification produits par les militants d'Al-Qaïda : « Ce n'est pas leur propre humiliation mais bien celle des autres qui fait honte à ces hommes, dont les actes sont donc commis par pitié pour le sort des autres [11]. » Cet auteur ajoute que l'insistance des militants dits « terroristes » sur le caractère cosmopolite de leur économie de la pitié joue un rôle central dans la construction d'un imaginaire où ils sont les acteurs humanitaires qui défendent les opprimés.

Ces discours ne se contentent pas de construire une opposition binaire entre un soi humanitaire et un autre qui enfreint la norme humanitaire. Leur ressort principal réside dans la caractérisation de l'autre comme l'auteur d'une violence primaire. Ce processus d'accusation que François Tricaud avait analysé comme l'envers du pardon se transforme, quand le phénomène de bouc-

9. Tsoukala A., "Boundary-creating Processes and the Social Construction of Threat", *Alternatives: Global, Local, Political*, vol. 33, n°2, 2008, pp. 139-154.
10. Tsoukala A., "Defining Terrorism in the Post-September 11th Era", in D. Bigo, Tsoukala A. (eds.), *Terror, Insecurity and Liberty: Illiberal practices of liberal regimes after 9/11*, Londres, Routledge, 2008, pp. 49-99.
11. Devji F., "The Terrorist as Humanitarian", *Social Analysis: The International Journal of Anthropology*, vol. 53, n°1, 2009, pp. ??.

émissaire s'affaiblit en processus d'accusation réciproque. La réciprocité des accusations se dégage des encodages rituels de la vengeance et produit une escalade de la rivalité et de la détestation mutuelle ~~de l'autre~~ qui finit par ~~le~~ démoniser l'autre, y compris dans un monde séculaire [12]. C'est ce qu'ont montré les travaux des années 1980 de Daniel Hermant et Didier Bigo qui ont prolongé cette hypothèse girardienne de la rivalité mimétique dans les sociétés contemporaines à propos des formes que prennent les relations terroristes [13]. Plusieurs numéros de la revue *Cultures & Conflits* ont illustré à de nombreuses reprises cette importance de l'analyse relationnelle des accusations réciproques et des mécanismes de passage à l'acte, en démontrant sa force explicative, en particulier si on la compare avec les thèses de la géopolitique classique ou celles de l'individualisme (fut-il stratégique ou fanatique) [14]. Pour le dire simplement, l'un des antagonistes accuse l'autre d'être à l'origine d'une violence originelle, injustifiable, quelles que soient les inégalités et injustices précédentes, et lui promet dès lors une réponse visant à le châtier, et souvent à le tuer sans passer par une forme quelconque de recours à la parole, à la négociation. Cette accusation fonctionne lorsqu'elle réussit à réduire l'écart de légitimité entre les acteurs en justifiant la violence d'un groupe ultra minoritaire ou, à l'inverse, lorsqu'elle renforce l'écart au point tel qu'elle délégitime totalement un opposant en le privant de parole. Mais, la plupart du temps, au moins à l'échelle internationale, chaque acteur garde une audience minimale qu'il vise à mobiliser encore plus, et qu'il pousse à s'engager dans l'action violente en sa faveur. Ainsi, l'accusation, de part et d'autre vise, comme dans un acte magique, non seulement à porter l'illégitimité de la violence sur l'acteur désigné comme ennemi, mais aussi à purifier du même coup la violence de l'accusateur au nom d'une juste réponse. Soit parce que ce dernier se dit « opprimé » et dit lui-même ne s'engager dans cette violence que parce qu'il répond à une plus ancienne violence (restée cachée, structurelle), soit parce qu'il dit agir au nom des victimes et des institutions qui le soutiennent et ce, quel que soit l'impact effectif de la violence sur un quelconque changement de rapport de forces (la menace d'agir, ou un acte symbolique suffisant à déclencher l'ire en retour).

---

12. Tricaud F., *L'accusation*, Paris, Archives de la philosophie du droit, 1977.
13. Bigo D., Hermant D., *La relation terroriste. Analyse de la violence politique des organisations clandestines dans les démocraties occidentales*, Paris, Documentation Française, 1988 ; Bigo D., Hermant D., « La relation terroriste : Tiers, médiateurs et parasites », *Études polémologiques*, n°1, 1989, pp. 21-73 ; Bigo D., Hermant D., « Terrorisme et antiterrorisme en France », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°1, 1990, pp. 113-148. Plus récemment voir : Bigo D., « Comment briser le cercle de la vengeance ? », Le Club de Mediapart, 30 novembre 2015.
14. La revue *Cultures & Conflits* a publié plus d'une dizaine d'articles sur ce thème des processus d'accusation, de suspicion et des pratiques de réciprocité violente. Voir Guittet E.-P., « Les missions suicidaires entre violence politique et don de soi », *Cultures & Conflits*, n°63, 2006, pp. 171-174 ; Guittet E.-P., « "Ne pas leur faire confiance serait leur faire offense". Antiterrorisme, solidarité démocratique et identité politique », *Cultures & Conflits*, n°61, 2006, pp. 51-76. Voir aussi l'ouvrage collectif dirigé par Bigo D., Deltombe T., Bonelli L., *Au nom du 11 septembre : Les démocratie à l'épreuve de l'anti-terrorisme*, Paris, Éditions La Découverte, 2008.

Il arrive que des parties tierces pointent du doigt ce caractère symétrique des systèmes de justification et, par conséquent, le risque que le recours à la violence engendre un cercle vicieux de la vengeance et à son emballement. Certains acteurs rejettent alors ces arguments en réaffirmant la primauté de leur cadre interprétatif, quitte à tordre la réalité pour que celle-ci puisse y entrer. Les discours de Jean-Yves Le Drian, alors qu'il était ministre de la Défense, illustrent bien ce processus. Des critiques lui ayant fait remarquer qu'en décidant de bombarder l'organisation État islamique en Irak en septembre 2014, le gouvernement français augmentait les risques de voir des citoyens français victimes d'attentats en retour, il répondit que les moyens guerriers s'imposaient car la variante djihadiste du terrorisme au Sahel se serait « militarisée [15] ». À propos de Daech, il écrivait par ailleurs : « Il ne s'agit donc pas de savoir qui aurait commencé le premier l'escalade de la violence – nous ne le savons que trop. Le débat n'est pas non plus de savoir si la France jette ou non de l'huile sur le feu en intervenant en Irak et en Syrie – prenons garde à ne pas reprendre le discours, la propagande et les campagnes de recrutement des djihadistes [16]. » Toujours selon Jean-Yves Le Drian, l'adversaire mène une « croisade » sans lien avec l'action militaire française : « Daech inscrit, en tout état de cause, ce combat dans une vision apocalyptique, totalitaire et éradicatrice, qui fanatise ses membres. Nos actions importent peu de ce point de vue : nous sommes ciblés d'abord pour ce que nous sommes, pour ce que nous représentons [17]. » Les organisations « clandestines » font la même chose quand elles entendent dire que les attentats contre des personnes innocentes ne donnent pas une bonne image de leur cause : « Certains demanderont comment nous espérons attirer des convertis à l'islam après avoir versé tant de sang non musulman, bien que ce soit pour défendre notre religion, notre liberté et notre vie [18]. » La radicalisation sur l'éthique de conviction et l'identité victimaire permet ainsi d'esquiver la critique sur le caractère contre-productif du choix du répertoire violent.

Cette caractérisation de la violence de l'autre comme violence primaire possède un volet rhétorique. Elle vise à produire de l'unanimité et éventuellement de l'engagement (propagande par le fait, unanimisme des contre-manifestations). Tous les États et les organisations qui font la guerre produisent de tels discours qui cadrent la réalité de manière à donner un sens positif à ses propres actions. L'organisation État islamique a par exemple surpris les commentateurs pour sa capacité à fabriquer non seulement des textes et des photographies mais également des films mêlant images réelles et effets spéciaux. Du côté de l'armée française, la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD) produit également des discours et des images très maî-

15. Le Drian J.-Y., *Qui est l'ennemi ?*, *op. cit.*, p. 10.
16. *Ibid.*, p. 29. Voir aussi p. 28.
17. *Ibid.*, p. 30.
18. Un militant d'Al-Qaïda cité par Devji F. in "The Terrorist as Humanitarian", *op. cit.*, p. 174.

trisés des guerres menées par la France. Elle fournit ce que d'autres auteurs ont appelé des cadres de conflit qui structurent les discours, point important mais qui à lui seul reste incomplet si on en ignore le système de pratiques et la socio-genèse historique qui joue sur les mémoires et sur les réinventions des traditions de l'adversité lors de mobilisations politiques.

Cependant, ces systèmes de justifications réciproques ne sont pas de simples artifices de langage qui pourraient être balayés d'un revers de la main. Du côté djihadiste, ils constituent un socle fondamental partagé au-delà des catégories de combattants. Ces discours contribuent ainsi à mobiliser des combattants et des *supporters*. Certes, s'il n'existe aucun caractère d'automaticité entre humiliation et mobilisation violente à dimension transnationale, il reste pourtant que sans identification à une cause, sans humiliation qualifiée de « première » à laquelle le combattant croit répondre (quand bien même celle-ci serait « fantasmée »), il ne saurait y avoir de capacité de mobilisation. Quand Oussama Ben Laden revendiquait le droit, « comme l'aurait fait même un poulet », de se défendre face à ce qu'il décrivait comme une agression américaine, le fait que lui-même, à titre personnel n'ait pas été la cible première n'a finalement que peu d'importance. Il ne revient pas au chercheur de sonder les reins et les cœurs mais de comprendre combien cette référence possède une efficacité propre à mobiliser et à légitimer une action [19]. Or, ce qui frappe est la dimension récurrente des référents, peu surprenants en réalité : le passif colonial, l'islamophobie, les épisodes spécifiques d'expression de la domination « occidentale », à commencer par les interventions militaires à l'étranger, ou encore la nature de la relation établie entre « l'Occident » et une variété de régimes répressifs et ce qui est décrit comme le deux poids, deux mesures. N'y voir que des excuses ne fait pas avancer la compréhension, ni la quête de solutions [20].

On peut faire les mêmes remarques à propos des discours de justification contre-« terroristes ». Il est réducteur de présenter ces discours comme un *storytelling* destiné à légitimer des guerres décidées pour des motifs purement géopolitiques ou capitalistes. Tout comme les attentats, les guerres contre-« terroristes » sont certes soutenues par des coalitions d'acteurs hétérogènes animés par des intérêts divers. Cependant, ces discours de justification ne relèvent pas de la simple communication. Ils constituent l'*illusio* du champ dans lequel prend sens l'action collective [21]. Quelles que soient leurs motivations par ailleurs, les acteurs du contre-« terrorisme » doivent partager cette *illusio* pour pouvoir agir dans le champ. On peut par exemple douter que tous les experts, les officiers et les soldats qui font la guerre au « terrorisme » se perçoi-

19. Burgat F., *L'islamisme à l'heure d'Al-Qaïda*, Paris, La Découverte, 2005 ; Ferdaous B., Guichaoua Y., "Norms, Non-combatants' agency and restraint in jihadi violence in northern Mali", *International Interactions*, vol. 47, n°5, 2021, pp. 855-872.
20. Mohamedou M. O., *A theory of Isis*, Londres, Pluto Press, 2017.
21. Bourdieu P., *Raisons Pratiques. Sur la Théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.

vent eux-mêmes en toutes circonstances comme des acteurs qui défendent la vie et la liberté contre des fanatiques animés par une « culture de la mort ». Beaucoup se montrent parfois critiques à l'encontre des guerres contre-« terroristes » et certains peuvent faire leur l'idée selon laquelle le mot « terrorisme » vise principalement à disqualifier l'adversaire. Tous comme leurs ennemis, ces acteurs doivent cependant endosser les discours manichéens résumés ci-dessus.

Relevons enfin que les universitaires sont parfois pris à partie comme complices de l'adversaire par les deux camps simultanément. Le mécanisme de l'accusation-purification ne peut fonctionner que si chacun réussit, au moins auprès de sa propre audience, à justifier son point de vue sur l'origine de la violence. Le paradoxe de ce raisonnement réside dans le fait qu'il fabrique le phénomène qu'il prétend combattre. En niant le caractère relationnel des deux violences, et donc le caractère politique de celle de l'autre, on entretient celle-ci.

Le mimétisme des pratiques violentes

Les discours présentés ci-dessus jouent un rôle central dans la construction de la rivalité mimétique car ils empêchent les acteurs de comprendre le caractère relationnel de la violence qu'ils perpètrent et de celle~~s~~ qu'ils reçoivent en retour. La violence, à leurs yeux, apparaît comme le seul résultat de la violence primaire de l'adversaire, que celle-ci soit attribuée à l'hostilité présumée des « croisés » à l'égard des musulmans ou, selon l'autre discours, au fanatisme des « djihadistes ». On s'engage alors dans des cycles de violence qui peuvent durer des décennies comme Israéliens et Palestiniens, Arméniens, Kurdes et Turcs le savent, et les dénier comme tels. On veut faire croire que la victoire militaire et l'éradication du « problème » sont pour demain, et que la violence supérieure de la « force » s'imposera pour imposer la paix. Ces cycles longs de violence qu'on appelle souvent « terroriste », mais qui parfois se pérennisent sont au contraire fréquemment les prolégomènes de guerres civiles persistantes, et ils ont des conséquences dramatiques non seulement pour ceux qui sont au cœur de l'interaction mais également pour les tiers (civils tués et blessés, populations déplacées, biens détruits, zones polluées par la machine de guerre). Leur dynamiques centrifuges qui traversent les frontières et se difractent dans le monde finissent alors par affecter des sociétés entières et la scène internationale, non seulement des États mais des formes quotidiennes du vivre-ensemble en confiance.

Ces cercles vicieux de la vengeance ne prennent pas seulement la forme d'un élargissement des « fronts » comme on a pu le voir au cours des années 2000 et 2010 avec la multiplication des pays touchés par les attentats et, symétriquement, des pays visés par des actions guerrières contre-« terroristes ».

L'escalade se matérialise aussi dans les répertoires d'actions. Au cours des années 1990, l'interaction violente entre Al-Qaïda et les États-Unis prenait principalement la forme d'attentats ciblés contre des ambassades ou des cibles militaires et de frappes aériennes contre des camps d'entrainement ou des bases présumées de l'organisation. Les attaques du 11 septembre ont causé la mort d'environ 3 000 civils et ouvert l'hypothèse de l'irruption d'un terrorisme de masse. Du côté états-unien, ces attentats ont été immédiatement qualifiés d'actes de « guerre » appelant une guerre défensive, laquelle justifiait l'introduction de mesures d'exception à appliquer au sein d'une société qui ne pouvait que s'unir face à la menace. Il convient toutefois de noter que l'association des attaques à la guerre se limitait à la qualification des actions entreprises par les deux camps. Elle ne couvrait pas les « attaquants » d'Al-Qaïda qui, eux, n'ont jamais été considérés comme des combattants au sens que le droit de la guerre a traditionnellement donné à ce terme mais comme des « combattants illicites », une catégorie juridique qui les privait de la plupart des protections prévues par les conventions de Genève. La décision d'exclure les combattants ennemis du noyau dur du régime protecteur des conventions de Genève de 1949 (et leurs protocoles additionnels de 1977 qui s'intéressent à la question des combattants qui ne font pas partie des armées nationales) fut prise en janvier 2002 par le président Bush. Ce mécanisme continue de justifier la permanence du camp américain de Guantanamo dans lequel les détenus n'ont pas été jugés. Du côté des organisations « terroristes », ces pratiques illégales et inhumaines sont constamment mises en avant pour justifier les attentats contre les civils ou les exécutions (souvent par décapitation) des quelques soldats ennemis faits prisonniers.

Cette réciprocité des pratiques violentes ne prend pas seulement la forme d'un mimétisme où les adversaires se mettent à se ressembler en ayant recours à des pratiques que la tradition, le droit ou la morale réprouvent tels que les attentats contre les civils et la torture. Ce mimétisme de l'imitation existe mais il va de pair avec un autre : celui du miroir inversé. Le cas de dyade attentats-suicides / frappes de drones illustre cette idée. De part et d'autre, les acteurs présentent ces pratiques comme des adaptations stratégiques réciproques : les attentats-suicides permettraient d'atteindre des troupes de plus en plus mécanisées ; les frappes de drones permettraient de tuer des « terroristes » pour s'éviter les pertes causées par les attentats-suicides [22]. Ce faisant, les acteurs reconnaissent que les deux pratiques fonctionnent ensemble mais ils ne perçoivent pas l'essentiel : elles sont aussi des rites qui accréditent le mythe selon lequel l'autre serait l'auteur d'une violence primaire. Pour les partisans de la guerre contre le « terrorisme », les attentats-suicides sont le signe du fait que leurs adversaires sont des fanatiques animés par une « culture de la mort ». Pour les « terroristes », les frappes de drones sont le signe du fait que leurs adversaires sont non seulement des lâches mais aussi des personnes qui n'ont

22. Chamayou G., *Théorie du drone*, Paris, La Fabrique, 2013, pp. 121-123.

aucune sensibilité pour le sort des principales victimes des drones : les femmes et les enfants musulmans. On retrouve donc ici l'idée exposée précédemment : la violence relationnelle va souvent de pair avec une purification de sa propre violence présentée comme « une réponse » et une justification à des éliminations physiques sans procès si nécessaire [23].

Le modèle girardien de la rivalité mimétique envisage aussi des possibilités de désescalade. R. Girard explique que dans les sociétés qu'il appelle « primitives » – c'est-à-dire les sociétés sans État – les rituels du bouc-émissaire remplissent cette fonction en dérivant les désirs de vengeance vers l'objet du sacrifice. Celui-ci peut être une chose, un animal ou un être humain. Dans ce dernier cas de figure, il importe cependant que celui-ci ne soit pas le coupable car, si l'on punissait le coupable, ses proches voudraient se venger à leur tour [24]. Ce stratagème joue sa fonction de trompe violence quand des mythes solides énoncent que le rite permet de clore le cercle vicieux de la contre-violence. Il ne peut évidemment pas fonctionner dans le cas de l'interaction violente qui nous intéresse. Les tiers-parties ne sont peut-être pas toujours complètement ignorantes des situations, mais on ne peut les frapper, par commodité, en lieu et place de ceux qui perpétuent la violence au nom d'un principe de mémoire historique ou d'un principe de prévention, même si récemment on a vu certains s'engager dans cette voie en associant les milliers de victimes qui fuient les conflits avec quelques agresseurs violents, au nom d'une certaine géopolitique. L'injustice – ou le sentiment d'injustice - renforce les clivages et les potentialités de la violence.

Reste le deuxième stratagème de « trompe violence » identifié par R. Girard : le système judiciaire pénal. Il écrit que dans les sociétés « modernes », le système judiciaire possède une « efficacité curative sans égale [25] ». Quand il n'est pas utilisé dans une logique de *lawfare* – d'utilisation du droit à des fins guerrières –, le système pénal constitue effectivement, avec la diplomatie et la négociation, un instrument de désescalade potentiellement puissant. On peut se faire une idée de cette efficacité de manière contre-factuelle en observant comment les pratiques « terroristes » et contre-« terroristes » empêchent son plein déploiement et, ce faisant, entravent les possibilités de désescalade. Les États qui font la guerre au « terrorisme » ont mis en place des dispositifs juridiques qui immunisent leurs responsables par rapport aux poursuites pénales. Dans le cas de la politique de torture / « interrogatoires renforcés » mise en œuvre par l'administration Bush, par exemple, aucun acteur d'un grade supérieur à celui de sergent n'a été condamné.

23. Bonelli L., « De l'usage de la violence en politique », *Cultures & Conflits*, n°81-82, printemps/été 2011, pp. 7-16 ; Baczko A., Dorronsoro G., « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, vol. 67, n°2, 2017, en particulier pp. 320-321 et pp. 325-327.
24. Girard R., *La violence et le sacré*, *op. cit.*, 1972.
25. *Ibid*, p. 36.

Symétriquement, la politique d'élimination physique des « terroristes » et le recours de ces derniers aux attaques-suicides rendent impossible leur comparution devant des cours pénales, sauf pour quelques membres subalternes. D'après Talal Asad, l'impossibilité de juger les auteurs des attaques-suicides explique la sensibilité particulière des sociétés des pays touchés par rapport à ce type d'action : « La mort engendrée par les opérations suicides rend impossible la séparation entre le crime et la punition ou entre la perte et la restitution. Cette séparation étant essentielle au fonctionnement du droit moderne, à l'identité libérale et à l'exercice des libertés, la mort engendrée par les attentats suicides est particulièrement intolérable [26]. »

L'extension du champ d'application de la rivalité

Le modèle de la rivalité mimétique ne permet pas seulement de penser le caractère relationnel du « terrorisme » et du contre-« terrorisme ». Ce modèle éclaire aussi la dynamique de cette relation. L'identité des acteurs se modifie au cours du temps, avec parfois l'oubli même de ceux désignés initialement comme ennemi, si la commodité de s'en prendre à un nouvel adversaire voit le jour (d'Al-Qaïda aux Talibans et au régime de Saddam Hussein au début des années 2000). L'identité est alors, et c'est un point fondamental, le résultat de la relation et non son point d'origine.

La suspicion inhérente au discours des acteurs, que ce soit ceux qui tuent au nom d'un passé qui les aurait opprimés ou d'un futur virtuel de la généralisation de la « guerre au terrorisme » comme guerre civile mondiale opère alors comme prophétie autoréalisatrice. Il est rare qu'en pratique on arrive à de tels extrêmes dans les armées des pays engagés dans la guerre au terrorisme, mais cela se produit néanmoins dans les corps spécialisés dans l'extraction de l'information par tous les moyens et dans ceux qui détournent à dessein les normes et pratiques de la justice au sein de la guerre. Au djihad répond la doctrine de la suspicion légitime *a priori* et le sens d'une impunité dans l'usage de la torture face aux barbares [27]. L'Autre, en général, y compris femmes et enfants, est alors indûment désigné comme la seule source d'insécurité, et finit parfois par endosser le rôle qui lui est assigné par le discours d'accusation. L'enquête du journaliste Scott Shane sur le cas de Anwar al-Awlaki offre une illustration de ce processus [28]. Ce citoyen états-unien fut pendant longtemps un musulman pieux aux opinions tranchées. En tant que prêcheur, Al-Awlaki n'était cependant pas favorable au recours à la violence et il condamna les attentats du 11 septembre 2001. La communauté dont il faisait partie fut mise sous surveillance par le FBI. D'après Scott Schane, al-Awlaki se sentit alors

26. Asad T., *On Suicide Bombing*, New York, Colombia University Press, 2007, p. 91.
27. McCoy A., *Torture and Impunity*, Wisconsin, University of Wisconsin Press, 2012.
28. Shane S., *Objective Troy. A Terrorist, a President, and the Rise of the Drone*, New York, Tim Duggan, 2016.

aculé et décida de se rendre en Grande-Bretagne où, au contact des communautés musulmanes socio-économiquement défavorisées et suite au déclenchement de la guerre contre l'Irak en 2003, ses opinions se radicalisèrent. Il finit par se rendre au Yémen où vivent des membres de sa famille. Entretemps, les médias états-uniens ont vent de ses prêches, prononcés en anglais et enregistrés sur des CD. L'administration Obama finit par le faire éliminer par une frappe de drone.

Afin d'affaiblir la réaction hostile des communautés musulmanes à travers le monde et de préserver les modèles de multiculturalisme à l'œuvre dans plusieurs pays européens ou nord-américains, les partisans de l'approche guerrière du contre-« terrorisme » n'ont dans un premier temps pas mis l'accent sur la dimension religieuse (islamique) de la violence « terroriste ». Plus précisément, cette dimension constituait l'implicite du discours structuré autour des figures binaires du « bon » et du « mauvais » musulman. Cette dernière s'incarnait au début des années 2000 dans les figures du Taliban [29] mais aussi dans le réemploi de la labellisation de salafisme qui s'est rapidement imposée dans le champ médiatique et politique – comme chez certains auteurs académiques – pour spécifier l'idéologie des auteurs des attentats. Ce cadrage apparaissait cependant inefficace dans le cas de la guerre d'Irak compte tenu du caractère explicitement séculier du régime de Saddam Hussein. Dès lors, les adversaires étaient plus fréquemment présentés comme ennemis de la liberté et de la démocratie puisque leurs attaques ciblaient, selon ce discours, le mode de vie libéral des sociétés dites « occidentales ». La puissance de cette image dérive de l'implicite globalité de sa portée. Alors que les attentats portent en fait atteinte à un mode de vie spécifique, consubstantiel à une certaine idéologie politique et économique propre aux démocraties libérales et capitalistes définies comme « occidentales [30] », l'assimilation systématique de ce mode de vie à la liberté crée l'impression que la cible des attentats est une valeur mondiale, dépolitisée, et non pas une définition idéologiquement chargée de celle-ci.

Ce glissement conceptuel, qui permet de tracer une ligne de démarcation claire entre les victimes « qui aiment la liberté » et les auteurs des attentats « qui détestent la liberté », passe sous silence deux points relatifs aux auteurs des faits. D'une part, la liberté en question n'est jamais conçue au sens kantien du terme, en tant que liberté d'agir des auteurs des attentats suivant des critères rationnels. Les attaques sont toujours présentées comme des actes d'une extrême violence, flottant dans un vide géopolitique, historique et économique, qui les prive de toute rationalité politique. D'autre part, la liberté étant

29. Ayotte K. J., Husain M., "Securing Afghan Women: Neocolonialism, Epistemic Violence, and the Rhetoric of the Veil", *NWSA Journal*, vol. 17, 2005, pp. 112-133.
30. Lazar A., Lazar M., "The Discourse of the New World Order: 'out-casting' the Double Face of Threat", *Discourse & Society*, vol. 15, 2004, p. 228.

présentée comme trait distinctif des seuls peuples touchés par les attentats, les auteurs de ces violences ne sont jamais présentés comme des combattants pour la liberté d'autres peuples. L'absence de réflexion sur les enjeux géopolitiques et économiques en question supprime tout lien possible entre l'accomplissement d'attentats et la défense des intérêts ou besoins d'autres peuples. Ces deux points étant corrélés, leur bannissement du discours public consolide l'image arriérée et antidémocratique des auteurs des faits, qui sont alors perçus comme radicalement opposés à la liberté et à la démocratie définies en tant que grandeurs morales.

À partir des années 2010, le discours de la guerre contre le « terrorisme » a désigné plus spécifiquement le « fanatisme islamique » comme le terreau du terrorisme. Tarak Barkawi et Keith Stanski ont ainsi résumé l'inflexion : « La civilisation chrétienne et occidentale respectueuse du droit se voit menacée par des "mollah fous qui déferlent d'un Orient toujours imperméable à la modernité en utilisant la violence d'une manière qui viole les protocoles éthiques fondamentaux des conflits armés [31]. » Le « mollah fou » auquel ces auteurs font référence s'appelait, en réalité, Mohammed Abdullah Hassan (1864-1920). Ce combattant anticolonial fut tué par des avions britanniques en 1920 dans le Somaliland (l'actuelle Somalie). Avant de trouver des réincarnations contemporaines à travers les figures du « mollah Omar » ou de Mustafa Al-Bagdadi, le « mollah fou » fut un personnage important de la littérature orientaliste anglophone. Certaines études sur la « radicalisation » ont joué un rôle non négligeable dans la coloration musulmane de l'ennemi de la guerre contre le terrorisme [32]. La montée en puissance de l'organisation État islamique a renforcé cette tendance. Depuis 2014, les notions de « terroriste » et de « djihadiste » sont devenues presque synonymes.

Tout comme le « terrorisme », l'approche guerrière du contre-« terrorisme » écarte la possibilité d'une désescalade. Il s'ensuit une logique perverse dans la construction sociale du sacré. Celui-ci quitte l'espace apaisant des rites du bouc-émissaire symbolique ou du système judiciaire pénal pour investir les corps des victimes, lesquelles sont alors érigées en symbole du corps politique. Ce mimétisme des sacralisations nous rappelle que la violence des groupes clandestins et celle des gouvernements et services secrets prend racine de part et d'autre dans des mécanismes archaïques que l'anthropologie et la sociologie ont étudiés bien avant et bien mieux que les études spécialisées sur le « terrorisme », le pré-« terrorisme » ou la « radicalisation », malgré la floraison récente des revues et ouvrages sur la question.

31. Barkawi T., Stanski K., "Introduction. Orientalism and War", in Barkawi T., Stanski K. (eds.), *Orientalism and War*, New York, Columbia University Press, 2013.
32. Kundnani A., "Radicalisation: The Journey of a Concept", *Race & Class*, vol. 54, n°2, 2012, pp. 3-25.

L'utilisation de la violence pour venger la violence primaire de l'autre débouche sur une escalade qui peut s'étendre dans le temps, et ce d'autant plus que les discours contre-hégémoniques rappelant la complexité des débuts de l'interaction violente tendent à s'estomper. La ligne éditoriale du journal *Le Monde* illustre cette idée. Entre septembre 2014 et décembre 2014, ce journal a consacré plusieurs articles à la décision française de bombarder l'organisation État islamique en Irak. À ce moment précis, les éditorialistes du Monde n'écrivaient pas que la France répondait à des attentats perpétrés par Daech. Les bombardements français étaient soit présentés sous l'angle de l'action humanitaire, soit sous celui de l'action préventive. Le discours a changé après les premiers attentats perpétrés par l'EI sur le territoire français. Quelques jours après celui de Nice, le directeur du journal a publié un éditorial dans lequel on pouvait lire : « Nous ne sommes pas frappés pour notre appartenance à la coalition qui combat l'EI en Irak et en Syrie : la France ne l'a rejointe qu'après avoir été attaquée [33]. » L'éditorial du monde s'adossait à un mécanisme central de la rivalité mimétique : l'oubli du caractère relationnel de la violence et le cadrage de la violence de l'autre comme violence primaire. En l'occurrence, l'éditorial omettait le fait que la France s'est engagée dans la coalition « internationale » contre l'organisation État islamique en Irak en septembre 2014 à un moment où cette organisation n'avait perpétré aucun attentat en France.

Les illusions du dominant

La théorie girardienne de la rivalité mimétique permet de saisir le caractère relationnel des violences « terroristes » et contre-« terroristes ». Le « terrorisme » et le contre-« terrorisme » ne sont que deux moments de la bascule qu'il faut saisir ensemble, dans la relation de violence qui les lie malgré leur commune dénégation de l'humanité de l'autre. Paradoxe central qu'une approche de sciences sociales se doit de prendre en compte pour pouvoir expliquer les relations de violence politique entre des acteurs engagés dans des conflits de légitimation pour la représentation d'une cause, d'un groupe social, d'un peuple, d'une communauté transnationale, voire d'une religion ou d'une vision de l'humanité. Ceci n'implique pas qu'on mette sur un pied d'égalité les différentes parties mais il ne suffit pas de se proclamer gouvernement démocratique ou gouvernement religieux pour l'être effectivement. Ces discours doivent toujours être jugés à l'aune des pratiques effectives et souvent secrètes qui régulent ce « jeu » de la violence mimétique.

Ajoutons aussi que l'acteur qui se pense dominant – et qui est aussi perçu comme dominant par ses alliés – n'est pas pour autant automatiquement « l'acteur victorieux ». L'acteur « dominant » parvient rarement à ôter toute capacité d'action à ceux qu'il vise comme en témoigne le calamiteux bilan de la

33. L'éditorial fut discrètement « mis à jour » le 8 août 2016 après que divers universitaires et l'émission « Arrêt sur image » eurent souligné la fausseté de cette affirmation.

guerre en Afghanistan et l'élargissement de la « guerre contre le terrorisme » à de multiples fronts depuis 2001. En dépit de sa puissance matérielle et symbolique, l'acteur dominant ne parvient pas non plus à éliminer tout discours critique par des tiers. Il le peut d'autant moins lorsque ses pratiques fabriquent la violence politique qu'il prétend éradiquer.